



Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006 - ISO 11014-1

Page 1 sur 1

Loctite 243

No. FDS : 316211
V001.0

Révision: 21.04.2009
Date d'impression: 03.09.2009

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Désignation commerciale:

Loctite 243

Utilisation prévue:

Colle

Raison sociale:

Henkel Technologies France S.A.S
Rue de Silly 161
92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

Responsable pour la fiche de données de sécurité:

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

En cas d'urgence:

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

2. Identification des dangers

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. Composition / informations sur les composants

Description chimique générale:

Adhésif anaérobie

Indication des composants selon (CE) n o 1907/2006:

Substances dangereuses No. CAS	EINECS ELINCS	Teneur	Classification
2,4,6-Triallyloxy-s-triazine 101-37-1	202-936-7	> 5 - < 10 %	Xn - Nocif; R22 N - Dangereux pour l'environnement; R51/53
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	201-254-7	> 0,1 - < 0,9 %	O - Comburant; R7 T - Toxique; R23 N - Dangereux pour l'environnement; R51, R53 Xn - Nocif; R21/22, R48/20/22 C - Corrosif; R34
Cumène 98-82-8	202-704-5	> 0,1 - < 0,5 %	Xn - Nocif; R65 Xi - Irritant; R37 R10 N - Dangereux pour l'environnement; R51, R53

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.

Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

4. Mesures de premiers secours

Inhalation:

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.
Consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement.
Consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Comportement au feu:

Produit non inflammable (point éclair supérieur à 100°C)

Moyens d'extinction appropriés:

carbon dioxide, mousse, poudre

Équipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

Produit ou gaz issus de la combustion:

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Mesures de protection individuelle:

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures de protection de l'environnement:

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes de nettoyage et d'élimination:

Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.
Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau afin de minimiser tout risque de sensibilisation

Stockage:

Stocker dans les contenants d'origine entre 8-21°C (46.4-69.8°F) et ne pas remettre les résidus dans le contenant. La contamination pourrait en effet réduire la durée de vie en rayon du produit en vrac.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Composants avec valeurs-limites à surveiller par rapport au poste de travail:

Valable pour
France
Base
France INRS

Composant	ppm	mg/m3	Type	Catégorie	Remarques
CUMÈNE 98-82-8	20	100	Valeur moyenne déterminée par le temps (VME).	Valeurs réglementaires indicatives	FVL
CUMÈNE 98-82-8	50	250	Limite court terme.	Valeurs réglementaires indicatives	FVL
CUMÈNE 98-82-8	50	250	Limite court terme.	VLEP contraignantes	FVL
CUMÈNE 98-82-8	20	100	Valeur moyenne déterminée par le temps (VME).	VLEP contraignantes	FVL
CUMÈNE 98-82-8			Résorption par la peau	Peut être absorbé par la peau.	FVL
CUMÈNE 98-82-8	20	100	Valeur moyenne déterminée par le temps.		EU-2000/39/EC
CUMÈNE 98-82-8	50	250	Limites à court terme		EU-2000/39/EC
CUMÈNE 98-82-8			Résorption par la peau	Peut être absorbé par la peau.	EU-2000/39/EC

Protection respiratoire:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Protection des mains:

L'utilisation de gants résistant aux produits chimiques tels qu'en nitrile est recommandée.
Il est à noter que la durée de vie à l'emploi de gants résistant aux produits chimiques peut être réduite par de nombreux facteurs agissant sur cette durée tels que: la température. Des évaluations adéquates doivent être menées par l'utilisateur final.
Si des signes de faiblesse, de déchirement sont observés alors les gants doivent être remplacés.

Protection des yeux:

Porter des lunettes.

Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

9. Propriétés physico-chimiques

Propriétés générales:

Aspect	Liquide
Odeur:	Bleu Caractéristique

Propriétés phys.-chim.:

Teneur VOC (1999/13/EC)	< 3 %
----------------------------	-------

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Stable

Matières à éviter:

Peroxydes.

11. Informations toxicologiques**Toxicité orale aiguë:**

Peut entraîner une irritation le système digestif.

Toxicité inhalative aiguë:

Pourra entraîner une irritation du système respiratoire

Irritation de la peau:

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut entrainer une irritation cutanée.

Irritation des yeux:

Peut entraîner une légère irritation des yeux.

12. Informations écologiques**Mobilité:**

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Peut avoir des effets nocifs à long terme dans les eaux.

13. Considérations relatives à l'élimination**Evacuation du produit:**

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

La contribution de ce produit comme déchet est très insignifiante en comparaison à l'ensemble dans lequel il est utilisé

Code de déchet(EWC):

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée."

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. Informations relatives au transport**Informations générales:**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

15. Informations réglementaires**Phrases R:**

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S:

S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Prescriptions/consignes nationales (France):

N° tableau des maladies
professionnelles: 65

16. Autres informations

Teneur intégrale des phrases R mentionnées sous leur forme abrégée dans la fiche de données de sécurité jointe. Le marquage du produit figure au chapitre 15.

R10 Inflammable.

R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R23 Toxique par inhalation.

R34 Provoque des brûlures.

R37 Irritant pour les voies respiratoires.

R48/20/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion.

R51 Toxique pour les organismes aquatiques.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R7 Peut provoquer un incendie.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquents, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.